

Association Les 3 R (3r)

1 service

Service | Mis à jour le 15 avril 2022

Accompagnement à la mobilité

● **Disponible** | Eure-et-Loir

Service cumulable

À distance

Mobilité

Accompagnement, Accueil, Aide financière, Atelier, Information

Il s'agit d'accompagner les personnes rencontrant des difficultés de mobilité complexe souhaitant s'insérer professionnellement. Le rôle du conseiller en mobilité est d'avoir une expertise sur la mobilité et de l'utiliser auprès des bénéficiaires mais également des prescripteurs.

En présentiel

5 RUE DES HAUTS DE CHARTRES
28000 CHARTRES

À distance

Fréquence et horaires

Les rendez-vous peuvent d'effectuer du lundi au vendredi sur prescription

Publics

Profils

- Public jeune en alternance
- Senior de + de 45 ans
- Demandeur d'emploi non indemnisé
- Demandeur d'emploi en contrat aidé

- Demandeur d'emploi bénéficiaire des minimas sociaux
- Public jeune apprenti
- Salarié intérimaire
- Public femme en difficulté
- Parent isolé
- Personne à mobilité réduite
- Personne en difficulté financière
- Résident en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)
- Jeune peu diplômé
- Jeune bénéficiaire d'une aide publique
- Personne non imposable
- Personne sans hébergement / Hébergée/ayant un parcours de rue
- Personne arrivée récemment en France
- Bénéficiaire de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS)
- Demandeur d'emploi avec un projet de créateur/reprise d'entreprise
- Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Demandeur d'emploi recruté sur un emploi Avenir
- Public jeune sortant de prison
- Titulaire de la Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé (RQTH)
- Public senior + de 50 ans
- Bénéficiaire de prestation familiale
- Public en recherche d'emploi sur secteur prioritaire
- Demandeur d'emploi reprenant un emploi en Contrat à Durée Déterminée, Contrat à Durée Indéterminée, ou interim de 3 mois consécutifs
- Stagiaire de la formation professionnelle
- Personne en situation de handicap
- Jeune déscolarisé
- Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique
- Demandeur d'emploi
- Salarié(e) en Contrat à Durée Déterminée (CDD) ou en Contrat à Durée Indéterminée (CDI)
- Demandeur d'emploi indemnisé
- Résident en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville
- Jeunes de 18 à 24 ans
- Adultes en situation de handicap
- Mineur émancipé ou majeur de moins de 21 ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives
- Public moins de 26 ans
- Jeune de moins de 30 ans inclus
- Jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Jeune de 16 à 29 ans
- Jeune de 18 à 25 ans ayant eu un parcours Aide Sociale Enfance (ASE)
- Public bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA)

Critères

- Etre adressé.e par un prescripteur partenaire

Pré-requis, compétences

- Aucun

Modalités

Pour l'accompagnateur

- Envoyer un mail avec une fiche de prescription

Pour le bénéficiaire

- Se mettre en lien son référent (RSA, pole emploi, cap emploi, siae, mission locale, AS, CESF)

Justificatifs

- Aucun

À compléter

- production/971b3d44-7efb-48c1-92a2-296f332c3e44/FICHE_DE_PRESCRIPTION_PLATEFORME_MOBILITE_V_01.2022.docx

Connectez-vous

Accédez aux informations de contact et mobilisez ce service pour votre bénéficiaire.

Description

Le(la) conseiller(ère) en mobilité va évaluer les capacités et potentialités ainsi que les freins liés à la mobilité en effectuant un diagnostic approfondi. Il (elle) identifie ainsi les difficultés et proposera un accompagnement individuel de mobilité pouvant être plus ou moins long en fonction des problématiques repérées. Le bénéficiaire pourra participer à des ateliers collectifs ou individuel qui lui permettront de lever ces freins. Exemples : Freins liés à la méconnaissance des réseaux de transports=> Participation à des ateliers sur les transports en commun existant, transport multimodal, co-voiturage.

Ce service est accessible aux personnes prescrites par : pôle emploi, mission locale, CAP emploi et DEA, CIAS/CCAS, référents des BRSA, assistants(es) sociaux, SIAE.

Pour prescrire, vous devez compléter une fiche de prescription à retourner par mail à la plateforme mobilité (asso3rmobilite@orange.fr). Le professionnel se charge d'appeler le bénéficiaire afin de prendre un premier RDV. Un retour aux prescripteurs sera effectué au début et en fin d'accompagnement.